



Chloé Ludmann

Cours de chant & de technique vocale

6 rue Desaix 35000 Rennes
0662765250 contact@chloeludmann.fr

Cours de chant/coaching vocal

Conditions & tarifs 2026

Lieu des cours

A mon local 6 rue Desaix 35000 Rennes et en visio via Googlemeet, Zoom, Skype...

Planning

Les cours ont lieu :

- de début septembre à fin juillet (en général)
- pendant les **vacances scolaires** sauf quelques semaines à Noël et en été
- les **jours fériés et pendant les ponts**

Les cours sont possibles les lundis (14h30-19h), mardis (14h30-19h), les mercredis (10h-14h), les jeudis (14h-19h), les vendredis (10h-14h) en présentiel. Ils sont possibles en visioconférence ponctuellement sur d'autres jours.

Le planning peut être modifié en fonction de mes formations, répétitions et concerts : vous en serez informé.e.s. Les cours réguliers seront automatiquement reportés aux dates prévues à cet effet.

Chaque élève se verra attribuer (avec son accord et selon ses disponibilités) un créneau fixe. En fonction de mes contraintes ou de ses contraintes, nous pourrons avancer ou décaler ce créneau ponctuellement en anticipant.

Réservations

Les cours sont réservés uniquement sur l'agenda en ligne Calendly.

Pensez à bien conserver les mails de confirmation Calendly : ils vous permettent de vérifier la date et l'heure à laquelle le rendez-vous a été pris, ainsi que de reprogrammer un cours si besoin.



Chloé Ludmann

Cours de chant & de technique vocale

6 rue Desaix 35000 Rennes
0662765250 contact@chloeludmann.fr

Tarifs & régularité

	Tarifs	Pour quoi ?	Conditions
Cours réguliers	30 min : 30 € 1h : 50 € 1h30 : 75 € 2h : 100 €	Travailler sur la durée un ou plusieurs objectifs	<ul style="list-style-type: none">Engagement sur 6 mois minimum ou 11 moisLe règlement se fait en début de moisFacture pour les professionnels, particuliers sur demande
Cours à la carte 1, 2 ou 3 cours ponctuels	1h : 55 € 1h30 : 80 € 2h : 105 €	Travailler ponctuellement un objectif précis (enregistrement studio, un morceau en particulier ou un point technique)	<ul style="list-style-type: none">Sans engagementFacture pour les professionnels, particuliers sur demande

Tarifs pour les cours semi-collectifs :

Cours à 2 : 30€/pers ; 3 : 25€/pers ; à 4 : 20€/pers ; à partir de 5 : 15€/pers.

Autres formats envisageables : me contacter.

Les élèves qui renouvellent leur engagement de 6 mois entre janvier et juillet 2026, ainsi que les élèves qui sont en cours d'engagement de 11 mois en janvier 2026, bénéficient des tarifs en vigueur en 2025 concernant les cours réguliers : 25€/30min, 45€/h, 70€/1h30, 90€/2h.

Engagement

L'engagement minimum est de 6 mois et l'engagement maximum est de 11 mois. Ainsi :

- De septembre à février (compris)
- de février à juillet (compris)
- de septembre à juillet (compris)

Pour tout élève **commençant ou renouvelant** un engagement **en cours d'année**, l'engagement court soit jusqu'au mois de février compris, soit jusqu'au 31 juillet. Il n'est pas possible de réduire la durée de l'engagement minimum.



Chloé Ludmann

Cours de chant & de technique vocale

6 rue Desaix 35000 Rennes
0662765250 contact@chloeludmann.fr

Force majeure – Résiliation exceptionnelle de l'engagement

En cas de force majeure, tout élève qui doit mettre fin à son engagement avant sa date de fin dispose d'un **préavis d'1 mois** à compter de la réception de son message d'annulation.

Les cours prévus pendant ce préavis sont donc **dus**.

Ils peuvent être déplacés, reportés ou être réalisés en visioconférence si cela arrange l'élève, selon mon emploi du temps.

Règlement

Pour les cours réguliers : le règlement se fait uniquement par **virement bancaire chaque 3 du mois** pour la totalité des cours prévus sur le mois concerné. Le virement permet de confirmer la réservation du cours (si le virement n'a pas eu lieu, le cours n'a pas lieu). **Mon RIB est visible dans le bas de page.**

En cas de difficultés financières, me contacter afin d'envisager l'adaptation des tarifs à votre situation.

Pour les cours à la carte : le règlement se fait uniquement via Calendly et Stripe (paiement en ligne sécurisé).

Politique d'empêchement, de report et de non-présentation

Tout **empêchement à un cours** devra être signalé au minimum **48 heures à l'avance** et être de suite reporté par l'élève sur les jours de rattrapage communiqués en début d'engagement.

Toute séance **non honorée** par l'élève et signalée **moins de 48h à l'avance** reste due.

Toute séance **déplacée plus de 48h à l'avance** reste rattachée au mois initialement prévu pour la facturation, même si elle est reportée au mois suivant.

Concernant les cours réguliers

Les séances ne peuvent pas être supprimées pendant la période d'engagement.

En cas d'empêchement, les séances peuvent être déplacées par l'élève (plus de 48h à l'avance) sur la plateforme Calendly.

Concernant les cours semi-collectifs à partir de 4 élèves uniquement

Pour préserver l'équilibre du groupe, toute séance non honorée par l'élève, même signalée à l'avance, reste due à hauteur de **15 € par séance et par élève**.



Chloé Ludmann

Cours de chant & de technique vocale

6 rue Desaix 35000 Rennes
0662765250 contact@chloeludmann.fr

Retards

Aucun retard de l'élève ne donnera suite à un remboursement partiel ou complet du cours.

En cas de retard du professeur, le cours sera prolongé pour rattraper le retard, ou nous conviendrons d'un rattrapage ultérieur.

Assurance responsabilité civile professionnelle

Le prestataire est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès du CIC 6 Mail de Bourgchevreuil 35510 CESSON SEVIGNE , contrat n°I84040173.

Médiation de la consommation

C'est une **obligation légale absolue** pour tout contrat avec des particuliers :

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation, l'élève peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en cas de litige non résolu.

Médiateur de la consommation : CM2C — 49 rue de Ponthieu 75008 Paris — site : cm2c.net

Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions sont soumises au droit français.

Tout litige relève de la compétence des tribunaux français compétents.

Acceptation

Je soussigné , reconnaiss avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

A, le...../...../.....

Signature